

V^{ÈME} DIMANCHE DU CARÊME – ANNÉE C

PRIÈRE D'OUVERTURE

Que ta grâce nous obtienne, Seigneur, d'imiter avec joie la charité du Christ qui a donné sa vie par amour pour le monde.

LECTURES

[Is 43, 16-21](#)

Ainsi parle le Seigneur, lui qui fit un chemin dans la mer, un sentier dans les eaux puissantes, lui qui mit en campagne des chars et des chevaux, des troupes et de puissants guerriers ; les voilà tous couchés pour ne plus se relever, ils se sont éteints, consumés comme une mèche. Le Seigneur dit : « Ne faites plus mémoire des événements passés, ne songez plus aux choses d'autrefois. Voici que je fais une chose nouvelle : elle germe déjà, ne la voyez-vous pas ? Oui, je vais faire passer un chemin dans le désert, des fleuves dans les lieux arides. Les bêtes sauvages me rendront gloire – les chacals et les autruches – parce que j'aurai fait couler de l'eau dans le désert, des fleuves dans les lieux arides, pour désaltérer mon peuple, celui que j'ai choisi. Ce peuple que je me suis façonné redira ma louange. »

[Psaume 125 \(126\), 1-2ab, 2cd-3, 4-5, 6](#)

R/ Quelles merveilles le Seigneur fit pour nous : nous étions en grande fête !

- Quand le Seigneur ramena les captifs à Sion, nous étions comme en rêve !

Alors notre bouche était pleine de rires, nous poussions des cris de joie.

- Alors on disait parmi les nations : « Quelles merveilles fait pour eux le Seigneur ! »

Quelles merveilles le Seigneur fit pour nous : nous étions en grande fête !

- Ramène, Seigneur, nos captifs, comme les torrents au désert.

Qui sème dans les larmes moissonne dans la joie.

- Il s'en va, il s'en va en pleurant, il jette la semence ;

il s'en vient, il s'en vient dans la joie, il rapporte les gerbes.

[Ph 3, 8-14](#)

Frères, tous les avantages que j'avais autrefois, je les considère comme une perte à cause de ce bien qui dépasse tout : la connaissance du Christ Jésus, mon Seigneur. À cause de lui, j'ai tout perdu ; je considère tout comme des ordures, afin de gagner un seul avantage, le Christ, et, en lui, d'être reconnu juste, non pas de la justice venant de la loi de Moïse mais de celle qui vient de la foi au Christ, la justice venant de Dieu, qui est fondée sur la foi. Il s'agit pour moi de connaître le Christ, d'éprouver la puissance de sa résurrection et de communier aux souffrances de sa Passion, en devenant semblable à lui dans sa mort, avec l'espoir de parvenir à la résurrection d'entre les morts. Certes, je n'ai pas encore obtenu cela, je n'ai pas encore atteint la perfection, mais je poursuis ma course pour tâcher de saisir, puisque j'ai moi-même été saisi par le Christ Jésus. Frères, quant à moi, je ne pense pas avoir déjà saisi cela. Une seule chose compte : oubliant ce qui est en arrière, et lancé vers l'avant, je cours vers le but en vue du prix auquel Dieu nous appelle là-haut dans le Christ Jésus.

Jn 8, 1-11

En ce temps-là, Jésus s'en alla au mont des Oliviers. Dès l'aurore, il retourna au Temple. Comme tout le peuple venait à lui, il s'assit et se mit à enseigner. Les scribes et les pharisiens lui amènent une femme qu'on avait surprise en situation d'adultère. Ils la mettent au milieu, et disent à Jésus : « Maître, cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère. Or, dans la Loi, Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là. Et toi, que dis-tu ? » Ils parlaient ainsi pour le mettre à l'épreuve, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus s'était baissé et, du doigt, il écrivait sur la terre. Comme on persistait à l'interroger, il se redressa et leur dit : « Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter une pierre. » Il se baissa de nouveau et il écrivait sur la terre. Eux, après avoir entendu cela, s'en allaient un par un, en commençant par les plus âgés. Jésus resta seul avec la femme toujours là au milieu. Il se redressa et lui demanda : « Femme, où sont-ils donc ? Personne ne t'a condamnée ? » Elle répondit : « Personne, Seigneur. » Et Jésus lui dit : « Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pêche plus. »

PRIÈRE SUR LES OFFRANDES

Exauce tes serviteurs, Dieu tout-puissant : tu les as initiés à la foi chrétienne, qu'ils soient purifiés par ce sacrifice.

PRIÈRE APRÈS LA COMMUNION

Accorde-nous, Dieu tout-puissant, d'être toujours comptés parmi les membres du Christ, nous qui communions à son corps et à son sang.

+

Église saint Michel, Otterswiller, dimanche 7 avril 2019
(cf. homélie du 13.03.2016)

Is 43, 16-21 – Psaume 125 (126), 1-2ab, 2cd-3, 4-5, 6 – Ph 3, 8-14 – Jn 8, 1-11

Chers frères et sœurs dans le Christ,

« Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là. » En amenant la femme auprès de Jésus, les scribes et les pharisiens ont déjà réglé la question. Prise en flagrant-délit d'adultère, cette femme est comme assimilée à son péché. « Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là. » ; « Ces femmes-là » : voilà une expression extrêmement méprisante, qui fixe la personne coupable dans son péché, et qui rend automatique la sentence de condamnation. Mais Jésus ne se laisse pas prendre au piège.

Sa réaction, longuement réfléchie, fait partie de celles qui ont certainement le plus bouleversé la face du monde. Car Jésus invite, en quelques mots, et à partir de cette situation très concrète, à une réflexion profonde sur le péché. Son message est compris par tous, les plus anciens en premier, précise l'évangéliste. Car nous avons tous besoin de distinguer notre personne de nos actes – aucun de nous ne souhaite se voir assimilé, et réduit à ses péchés.

La violence de la condamnation, l'insistance des accusateurs, l'angoisse de la femme coupable, tout fond et disparaît, pour laisser place à la bonne nouvelle de la miséricorde du Seigneur. « Va, et désormais ne pêche plus. » Le Seigneur est véridique,

Il ne nie pas et ne change pas le passé : mais dans Sa bonté et Sa miséricorde, Il ne nous enferme pas dans ce passé ; Il ne Se lasse pas d'ouvrir un chemin d'avenir. Il condamne le péché, mais Il sauve le pécheur.

Toutes les lectures que la liturgie nous a proposées, en ce matin, évoquent cette libération du passé, ce regard tendu vers l'avenir. « Ne faites plus mémoire des événements passés, ne songez plus aux choses d'autrefois. Voici que je fais une chose nouvelle : elle germe déjà, ne la voyez-vous pas ? », demandait le prophète Isaïe. Le psaume racontait dans la joie le retour d'exil du peuple d'Israël, cet exil qu'il avait interprété comme un châtiment. Ce retour d'exil avait donc été un grand signe de pardon de la part Seigneur, un pardon source de joie et d'espérance.

Avec Jésus, cette expérience du pardon qui libère devient personnelle, individuelle. Car chacun de nous est aimé, chacun est sauvé, libéré par l'amour du Seigneur, et ce, quelles que soient nos fautes passées. Ayant fait lui aussi cette expérience, saint Paul exprimait dans la seconde lecture sa joie de pouvoir consacrer toutes ses énergies à l'avenir, sans être appesanti par ses péchés passés. « Oubliant ce qui est en arrière, » disait-il, « et lancé vers l'avant, je cours vers le but en vue du prix auquel Dieu nous appelle là-haut dans le Christ Jésus. »

A l'image de l'apôtre, nous désirons nous aussi être tout entiers tournés vers l'espérance, dans la joie du pardon reçu. Peut-être y a-t-il encore au fond de notre cœur, quelque zone obscure ou quelque ancienne blessure qui ne croit pas encore vraiment à la bonne nouvelle de la miséricorde. Demandons au Seigneur de nous faire sentir Son amour jusqu'en ces profondeurs de notre cœur, pour que nous devenions de meilleurs témoins de Sa miséricorde !

Par l'Eucharistie de ce matin, nous entrons dans l'offrande du Christ : Il Se donne à nous, Il Se donne au Père, pour le Salut d'une multitude. Accueillons les flots de Sa bonté et de Sa miséricorde, et trouvons-y la source intarissable de la joie : c'est la joie qui nous libère du péché, c'est déjà la joie de Pâques qui veut régner en nous, cette joie que le monde ne connaît pas et que personne ne pourra jamais nous enlever. AMEN.

P. Théophane +